


MATCHES AMICAUX DE DEBUT DE SAISON

N° de rencontre: 201617 | | | | | | | | | | RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 Email : rapport-officiel@ffr.fr 3-5 Rue Jean de Montaigu - 91463 MARCOUSSIS CEDEX Département des Activités Sportives Fax : 01 69 63 67 21	<h2>RAPPORT D'ARBITRE</h2>	Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou catégorie
	/...../.....	Tél. :

Arbitre	NOM	Prénom	Comité	N° licence	Tél.
Licencié capacitaine					Tél.
Représentant Fédéral					Tél.

A Equipe :				RÉSULTAT DU MATCH				B Equipe :			
Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe a battu / a fait match nul avec l'équipe par * à * * Bien vérifier l'exactitude du résultat	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points			
Essai		5			Essai		5				
But après essai		2			But après essai		2				
But de pénalité		3			But de pénalité		3				
Drop-goal		3			Drop-goal		3				
TOTAL					TOTAL						

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie) NE PAS RETENIR LA CARTE	N° de licence DE QUALIFICATION	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée					
				Indiscipline				Autres motifs (mettre une croix)	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité	- Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non-respect des obligations de fonction	

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	<input type="checkbox"/> A la et et minute	Nature :
Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Responsabilité :
	Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant le match <input type="checkbox"/> Pendant le match <input type="checkbox"/> Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH			Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent
<input type="checkbox"/> Normal	<input type="checkbox"/> Heurté *	<input type="checkbox"/> Violent *
* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire de la page 3)			

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A Equipe :	B Equipe :
Motif :	Motif :

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A Equipe :	Arbitre		B Equipe :	
Nom :	Equipe A :	Equipe B :	Nom :	
Fonction :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)		Fonction :	
N° de licence :	Nb CJ :	Nb CJ :	N° de licence :	
Nb Cartons Jaunes Equipe A :	Nb Cartons Jaunes Equipe B :	Nb CR :	Nb Cartons Jaunes Equipe B :	
Nb Cartons Rouges Equipe A :	Nb Cartons Rouges Equipe B :	Nb CR :	Nb Cartons Rouges Equipe B :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »		Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	
		Signature	Signature	

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.



MATCH AMICAL

Email : rapport-officiel@ffr.fr
 3-5 Rue Jean de Montaigu - 91463 MARCOUSSIS CEDEX
 Département des Activités Sportives
 Tél. : 01 69 63 67 20 - Fax : 01 69 63 67 21

FEUILLE DE MATCH

Date de la rencontre	Club organisateur	Division ou catégorie	Poule
...../...../.....
	Tél. :		

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge (sauf catégorie C, C⁺ et D) leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A			B		
Equipe:			Equipe :		
N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence
①			①		
②			②		
③			③		
4			4		
5			5		
6			6		
7			7		
8			8		
9			9		
10			10		
11			11		
12			12		
13			13		
14			14		
15			15		
16			16		
17			17		
18			18		
19			19		
20			20		
21			21		
22			22		
23			23		
24			24		
25			25		
26			26		
Capitaine	N°		Capitaine	N°	

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE (sauf le préparateur physique)

A	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)			Entraîneur(s)		
Soigneur			Soigneur		
Adjoint-terrain			Adjoint-terrain		
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Tél. :	N° licence :	Tél. :	N° licence :

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽¹⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

⁽¹⁾ de l'association organisatrice :	Nom du dirigeant :	Prénom :	N° de licence :
---	--------------------------	----------------	-----------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Fonction :		Fonction :	
Signature :	N° licence :	Signature :	N° licence :

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° du joueur ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée								
			Indiscipline				Action ou voies de fait contre un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales Provocations entre joueurs, personnes officielles...	Non-respect des obligations de fonction
			2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l'esprit du jeu	Nervosité					
			Pas de rapport								

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis le motif « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionner des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.

Nom - prénom	Rapport

JOUEUR BLESSÉ (à remplir par un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation (exemple : blessure ouverte au cuir chevelu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CEREBRALE SERA SIGNALÉE CI-DESSOUS.

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

IMPORTANT	<p>AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le licencié capacitaire en arbitrage; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.</p> <p>APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre (ou le licencié capacitaire en arbitrage) et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées.</p> <p>NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.F.R. (ou au comité selon le niveau de compétition) au plus tard le lendemain de la rencontre. Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, au Licencié Capacitaire en Arbitrage qui a dirigé la rencontre.</p>
------------------	--

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE EN CAS D'INCIDENTS SANS EXCLUSIONS DÉFINITIVES ET SANS INFRACTIONS

Détailler ci-dessous les incidents qui se sont produits avant, pendant ou après la rencontre, sans exclusions de joueurs ou sans infractions.

NB : tout désordre occasionné par le public ou les dirigeants d'une association ou les deux, devra être signalé par l'arbitre.

En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir dans le paragraphe ci-dessus un rapport circonstancié.

Date :

Signature de l'arbitre :